



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 10 au 14 février 2020

Tunisie :

- *La Tunisie serait prête pour négocier la 6^{ème} revue du programme avec le FMI.*
- *Les avoirs en devises de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) ont atteint leur plus haut niveau depuis octobre 2016, soit 114 jours d'importation.*
- *La Tunisie a été désignée pour abriter le siège du Centre africain d'excellence pour les marchés intégrés.*
- *L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) a publié son bulletin de conjoncture 2019, qui mentionne notamment une chute de l'investissement déclaré dans l'industrie (-16,9% par rapport à 2018) et les services (-37,0%).*

Libye :

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,44 Md USD le 13 février 2020.*
- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires de janvier 2020.*
- *Le ministère libyen des Finances basé à Tripoli devrait lancer un programme de réforme radical des finances publiques, développé en partenariat avec la Banque mondiale.*

TUNISIE

- *La Tunisie serait prête pour négocier la 6^{ème} revue du programme avec le FMI.*

Le ministre auprès du Chef de gouvernement chargé des grandes réformes M. Taoufik Rajhi a déclaré mercredi 12 février 2020 à l'agence Reuters que la Tunisie était « prête pour la 6^{ème} revue » du programme du FMI dont bénéficie la Tunisie. Selon lui, les autorités tunisiennes « attendent la formation du gouvernement pour inviter formellement la délégation du FMI en mars, afin de débiter la revue ». Pour rappel, le programme du FMI prenant la forme d'un Mécanisme Elargi de Crédit (MEC), a débuté en mai 2016 pour une durée de 4 ans et un montant total réévalué à 2,7 Mds USD. La 5^{ème} revue a été validée avec difficulté le 12 juin 2019, portant le total des décaissements effectués au titre de ce programme à 1,6 Md USD. Depuis, le programme est en suspens, d'abord en raison des élections présidentielles et législatives (septembre et octobre 2019), puis parce que le nouveau gouvernement tunisien n'a pas encore été constitué et devra être ensuite validé par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). Le besoin de financement de la Tunisie pour l'année 2020 devrait s'élever à 11,2 Mds TND (soit 3,94 Mds USD au taux de change USD/TND actuel) selon la Loi de Finances 2020.

- *Les avoirs en devises de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) ont atteint leur plus haut niveau depuis octobre 2016, soit 114 jours d'importation.*

Le 13 février 2020, le niveau du stock des réserves en devises de la BCT a atteint 114 jours d'importation, le plus haut niveau depuis octobre 2016. Les avoirs en devises se sont ainsi établis à 19,8 Mds TND, alors qu'ils s'élevaient à seulement 14,8 Mds TND un an plus tôt, soit 87 jours d'importation, dans le sillage de la résorption du déficit courant. Celui-ci se serait en effet établi à -8,8% du PIB en 2019 selon la BCT, contre -11,1% un an auparavant, grâce notamment à la hausse conséquente des recettes touristiques (+29,2% sur un an à 1,7 Md EUR en 2019) et des transferts des tunisiens résidents à l'étranger. Le déficit commercial s'était en revanche creusé (+2% entre 2018 et 2019 pour atteindre 19,4 Mds TND en 2019), mais de façon moins importante que les années précédentes (+22% entre 2017 et 2018, +23,5% de 2016 à 2017). Lors d'une séance d'audition devant les députés à l'ARP le 7 février 2020, le gouverneur de la BCT, M. Marouane El Abassi, aurait insisté sur la chute de l'investissement et de l'épargne en Tunisie par rapport au passé et par rapport aux pays de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient), et sur la nécessité de la mettre en place un plan d'action pour faire face à cette crise. Selon lui, l'économie tunisienne ne peut pas évoluer sans un taux important d'investissement. M. El Abassi a en outre annoncé « qu'une solution a pu être trouvée à la problématique du commerce électronique en Tunisie », à travers le recours à une passerelle de paiements électroniques internationaux, qui sera effective « d'ici quelques mois ». Selon lui, les subventions doivent être réorientées vers les bénéficiaires réels via un système électronique.

- *La Tunisie a été désignée pour abriter le siège du Centre africain d'excellence pour les marchés intégrés.*

En marge de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) ayant eu lieu les 9 et 10 février 2020, la Tunisie a été désignée pour abriter le siège du Centre africain d'excellence pour les marchés intégrés (AIMEC). Ce centre est une plateforme africaine dont l'objectif est de favoriser la croissance inclusive et l'intégration économique régionale par le biais du soutien des secteurs public et privé dans le domaine des politiques commerciales et des marchés globaux et la centralisation de données statistiques. Pour rappel, la Tunisie a proposé dès 2012 la création de cette entité. Suite à l'approfondissement de ce projet, soutenu par la Commission de l'UA et le Programme des Nations Unies pour le développement, sa création a été actée en février 2018, lors de la 32^{ème} session du Conseil exécutif de l'UA. Il est prévu que l'AIMEC démarre ses activités dès lors que le budget et l'initiation des mandats par l'UA seront adoptés. Pour rappel, l'ARP avait adopté en mars 2019 le projet de loi organique relatif à l'adhésion de la Tunisie au marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA). Sa mise en œuvre en Tunisie, appliquée dès le 1^{er} janvier 2020 selon un [communiqué du ministère du commerce](#), devra lui permettre une réduction des tarifs douaniers appliqués à ses exportations vers les 20 Etats membres du COMESA. En parallèle, la Tunisie avait signé l'accord d'adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA, réunissant 54 Etats africains dont 29 l'ayant ratifié) en 2018 mais l'ARP ne l'a pas toujours ratifié, malgré son entrée en vigueur prévue pour juillet 2020. Par ailleurs, la Tunisie détient un statut d'observateur

auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 15 Etats membres) depuis 2017 dans l'attente de voir sa demande d'adhésion acceptée.

- *L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) a publié son bulletin de conjoncture 2019, qui mentionne notamment une chute de l'investissement déclaré dans l'industrie (-16,9% par rapport à 2018) et les services (-37,0%).*

L'APII, agence dépendante du ministère de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises de la Tunisie, a publié un [bulletin de conjoncture](#) analysant les résultats des secteurs industriel et des services de l'année 2019. L'investissement déclaré dans l'industrie tunisienne a chuté de -16,9% en 2019 en glissement annuel (g.a.) à 2 966,4 M TND. Les secteurs industriels au sein desquels l'investissement est orienté à la baisse sont l'agroalimentaire (-32,1% en g.a. à 702,3 M TND), les matériaux de construction (-16,9% en g.a. à 455,7 M TND), le cuir et les chaussures (-42,2% en g.a. à 29,4 M TND) et les industries diverses (-42,2% en g.a. à 393 M TND). La baisse de l'investissement industriel est particulièrement importante pour les domaines sous le régime totalement exportateur (-29,6% en g.a. à 941,4 M TND), pour les projets de montants élevés (-25,3% en g.a. à 1 827,8 M TND pour les projets de 5 M TND et plus) et pour les investissements dont la participation est exclusivement étrangère (-25,1% en g.a. à 446,2 M TND). *A contrario*, l'investissement a progressé dans le secteur du textile et de l'habillement (+43,4% en g.a. à 157,6 M TND) et dans l'industrie chimique (+22,6% en g.a. à 421,7 M TND). C'est aussi le cas pour les investissements industriels à participation mixte (+29,1% en g.a. à 494,8 M TND) et les projets de moins de 5 M TND (+1,5% en g.a. à 1 138,6 M TND). L'investissement déclaré dans les services a fortement baissé (-37,0% en g.a. à 869,7 M TND). Contrairement à l'industrie, l'investissement dans les services a diminué dans les domaines qui ne sont pas sous le régime totalement exportateur (-39,6% en g.a. à 784,2 M TND) et dont la participation est mixte (-63,2% en g.a. à 40,3 M TND). L'investissement dans les services augmente un peu sous le régime totalement exportateur (+4,9% en g.a. à 85,5 M TND) et à participation entièrement étrangère (+14,7% en g.a. à 33,6 M TND).

LIBYE

- *Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,44 Md USD le 13 février 2020.*

Les pertes dues à la fermeture des installations pétrolières ont dépassé 1,44 Md USD le 13 février 2020, soit 57,1 M USD par jour en moyenne. L'axe économique et financier du plan d'action de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a été abordé lors d'une [réunion les 9 et 10 février 2020](#), rassemblant des représentants libyens de divers horizons politiques et géographiques, des représentants des principales institutions financières et économiques libyennes ainsi que des spécialistes sectoriels et des experts universitaires. Les participants se sont mis d'accord sur le mandat de la Commission économique d'experts libyens et ses mécanismes. Les participants ont conclu que la Commission devait travailler sur des questions présentant un intérêt immédiat jusqu'à ce qu'un gouvernement national unifié soit établi. [La MANUL salue par ailleurs l'adoption de la résolution 2510 \(2020\) par le Conseil de sécurité de l'ONU](#) qui : approuve les conclusions de la Conférence internationale sur la Libye tenue à Berlin ; affirme la nécessité d'un cessez-le-feu durable ; exige que tous les États membres respectent pleinement l'embargo sur les armes ; et exprime son soutien sans équivoque au Représentant spécial auprès du Secrétaire général M. Ghassan Salamé et au dialogue intra-libyen en cours, facilité par la MANUL. [A noter que la résolution a été adoptée avec 14 vote en faveur, aucun vote contre](#), et une abstention de la Russie, le représentant permanent M. Vassili Nebenzia déclarant s'abstenir en raison du manque de consentement clair des parties libyennes pour appliquer la résolution.

- *La Banque centrale de Libye (BCL) a publié les données budgétaires de janvier 2020.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 janvier 2020, les recettes budgétaires atteindraient 111 M LYD [selon la BCL](#) (alors qu'elles s'élevaient à 3,3 Mds LYD en décembre 2019). En raison de la fermeture des installations pétrolières, les revenus pétroliers en janvier 2020 ont été nuls (alors que, par comparaison, ils représentaient 92,6% des recettes budgétaires en 2019). En janvier 2020, les recettes budgétaires seraient donc principalement composées des recettes fiscales (48%). La BCL a précisé que l'arrêt de la production et de l'exportation de pétrole en 2020 avait entraîné des pertes directes de plus de 2,5 Mds LYD. Les revenus de la taxe sur les ventes de devises s'élèveraient à 2,3 Mds LYD. Les dépenses budgétaires de janvier 2020 s'élèveraient quant à elles à 100 M LYD (contre 5,6 Mds LYD le mois précédent). Les subventions représenteraient 95% des dépenses publiques totales, suivies des biens et services (5%), alors que les dépenses de salaires et d'investissement public seraient nulles.

- *Le ministère libyen des Finances basé à Tripoli devrait lancer un programme de réforme radical des finances publiques, développé en partenariat avec la Banque mondiale.*

Le ministre des Finances M. Faraj Omar (Bumadari) a annoncé que le ministère libyen des Finances basé à Tripoli lancera un programme de réforme radical des finances publiques. Le programme de réforme, développé pour répondre aux normes internationales en partenariat avec la Banque mondiale, viserait à améliorer l'efficacité, la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance. Les réformes comprendront l'élaboration d'un plan comptable et d'une base de données informatique intégrée pour améliorer les rapports financiers, un système de paie intégré amélioré pour éliminer le gaspillage causé, par exemple, par des données inexacts et la duplication. Le ministre a déclaré que la réduction des inefficacités liées aux salaires du secteur public (chapitre 1 du budget de l'État) permettrait au ministère de réduire ses coûts jusqu'à 10%, au cours de la première année de la réforme. Les politiques d'épargne qu'il a déjà adoptées auraient permis d'économiser environ 1,5 Md LYD en 2019. Enfin, le ministère cherchera également à améliorer les systèmes fiscal et douanier, visant non seulement à générer plus de revenus pour le gouvernement, mais également à améliorer la transparence et à réduire la fraude.